

De l'avis général, il semble que les emplois qui nécessitent un grade supérieur, une formation spécialisée ou un enregistrement et(ou) une licence sont plus difficiles, mais pas impossibles, à trouver. Les intéressés se souviendront néanmoins qu'ils rivalisent avec des Américains possédant des compétences professionnelles. Il leur faudra peut-être attendre ou accepter provisoirement un emploi à un échelon inférieur.

Une personne qui cherche un emploi a intérêt à recourir aux services d'une agence de placement professionnelle et à utiliser ses relations dans les milieux diplomatiques et autres.

Lors d'une entrevue d'emploi, il faut s'attendre à ce que l'éventuel employeur comprenne assez mal les dispositions de l'accord de réciprocité. Il est conseillé de demander une lettre d'introduction au Service du personnel, qui permettra souvent d'élucider tout malentendu. Si cette solution ne donne pas satisfaction, il ne faut pas s'énerver mais rappeler le Service du personnel, qui pourra apporter son aide.